



“ INFO

Frelon Asiatique”

Le frelon Asiatique ou "Frelon à pattes jaunes" a été introduit accidentellement en France en 2004. Dernièrement, on a constaté une augmentation conséquente du nombre de nids dans le Pas-de-Calais. C'est la conséquence d'un hiver et d'un printemps doux, où peu de reines sont mortes.



COMMENT LE RECONNAÎTRE ?

Des pattes jaunes, 1 épaisse carapace et 1 dard
La reine peut mesurer jusqu'à 3.2 cm



ABEILLE



GUÊPE



FRELON
EUROPÉEN



FRELON
ASIATIQUE

**En Europe, le frelon asiatique n'a quasiment pas de prédateur ...
C'est pourquoi l'homme doit intervenir pour éviter sa prolifération**

UN RÉEL PROBLÈME POUR LES ABEILLES !

La prolifération des frelons asiatiques entraîne une destruction importante des ruches

Les abeilles jouent un rôle fondamental dans la pollinisation. Celle-ci est essentielle à notre alimentation. C'est grâce à elle que les plantes et les arbres fruitiers se renouvellent.

EST-IL UN DANGER POUR L'HOMME ?

Son venin n'est pas plus dangereux que celui du frelon européen. Mais attention, si vous approchez trop près de leur nid, vous serez immédiatement pris en chasse, attaqué et piqué sévèrement. La multiplication conséquente des nids est donc un **réel danger**.

LA CRÉATION DES NIDS

La durée de vie d'une reine ou "fondatrice" est de 1 an. Chaque reine fonde sa propre colonie de **mars à début août**. Elle se compose alors de larves qui seront les lères ouvrières. Les Fondatrices ne pondent qu'1 œuf par jour en début de saison et le développement des larves nécessite 45 jours.

Ce n'est donc que vers la **mi juin** que la fondatrice a assez d'ouvrières pour la nourrir et à partir de là, elle ne fera plus que pondre : **jusqu'à 100 œufs par jour**. Le frelon adulte se nourrit de fruits mûrs et de nectar. Mais pour nourrir ses larves, il capture différents insectes, et **prioritairement les abeilles** qui leur apportent beaucoup de protéines.

COMMENT LIMITER LA PROLIFÉRATION DU FRELON ASIATIQUE ?

- **Piégeage février/mars**

Dès Février ou Mars, il faut commencer les actes de prévention avec le piégeage.

Pour se faire la **CCHPM** va fournir un piège à chaque commune qui en fera la demande.



- **Détection et destruction** des nids primaires

Dans un même temps, il faut rechercher les **nids primaires** : nids des reines, construits à la fin de l'hiver, pas plus gros qu'une orange.

Pour les détruire, il faut attendre le soir. Moment où la reine sera présente dans le nid.



- **Destruction du printemps à l'automne**

Si vous découvrez un de ces nids, n'intervenez pas. Contactez un spécialiste ou le Maire de votre commune. La CCHPM met en place une aide financière aux habitants pour la destruction des **nids actifs** à hauteur de 50% avec un plafond de 100 euros. (sur justificatif de facture)



POUR EN SAVOIR PLUS...



**2 conférences animées par Robert Therry
sont programmées par la CCHPM**

Mardi 17 janvier 2023 à la CCHPM, rue du Marais à Fruges, à 18h30

Mardi 24 janvier 2023 à l'Antenne d'Hucqueliers, à 18h30